



GROUPEMENT DE SCOUTS OU DE JEUNES ORGANISES DEMANDE DE LOCATION DU CENTRE ST-MARTIN

GROUPEMENT DE SCOUTS OU DE JEUNES ORGANISÉS : _____

GENRE DE MANIFESTATION : _____

NOM DU/DE LA RESPONSABLE : _____

PRÉNOM : _____

FONCTION : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

NO POSTALE ET LOCALITÉ : _____

TÉLÉPHONE FIXE : _____

MOBILE : _____

ADRESSE COURRIEL : _____

TARIFS : CHF 10.-- PAR PERSONNE ET PAR NUIT (Y COMPRIS LES ACCOMPAGNATEURS), SOIT

AVEC DORTOIRS (38 PERSONNES) :
NBRE DE PERSONNES : X NBRE DE NUITS : X CHF 10.— = (CHF 200.-- MINIMUM)

SANS DORTOIRS :
NBRE DE PERSONNES : X NBRE DE NUITS : X CHF 10.— = (CHF 150.-- MINIMUM)

DATE(S) DE LOCATION : _____

HEURES DE LOCATION : _____ **DE** _____ **HEURES** _____ **À** _____ **HEURES**

LES CONDITIONS DE LOCATION FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE DEMANDE

LIEU, DATE : _____

SIGNATURE : _____

Administration communale : rte St-Germain 3, 1042 Assens

☎ : 021.886.06.33

📠 : 021.886.06.31

✉ : habitants.assens@bluewin.ch

🌐 : www.assens.ch

CONDITIONS DE LOCATION DU CENTRE ST-MARTIN

Le centre St-Martin se trouve au sud-est du village d'Assens (161.860 / 537.850) à 11 km de Lausanne sur la route Lausanne – Yverdon. Ledit peut accueillir 38 personnes maximum. La superficie de la parcelle est de 6'000 m², composée pour une moitié de forêts et pour l'autre moitié de prés (places de jeux, foyer pour feu de camp). Les prés, champs et forêts environnant le centre doivent absolument être respectés.

LE CENTRE ST-MARTIN EST OUVERT DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE.

Pour se rendre au centre St-Martin : de Lausanne, prendre le LEB (Lausanne – Echallens – Bercher) à la gare du Flon jusqu'à la gare d'Assens (arrêt sur demande). La durée du trajet est estimée à une vingtaine de minutes. Prendre le chemin de l'Hache jusqu'à la route St-Germain ; prendre à droite sur 250 m ; après la fontaine couverte, prendre à gauche, le chemin de Praz-Osson, sur environ 800 m en direction de la forêt ; à l'orée du bois se trouve le centre St-Martin.

Aménagements du centre St-Martin :

Rez : Cuisine équipée d'une cuisinière à gaz avec four, de casseroles, de linges et de couverts, grand réfectoire, 2 toilettes-lavabos et douches.

1er étage : 3 dortoirs équipés respectivement de 10, 12 et 16 places, 1 chambre 2 places, 1 WC. Les couchettes sont équipées de matelas mousse, les oreillers ne sont pas fournis. Obligation de prendre son sac de couchage et une paire de pantoufles d'intérieur.

Eclairage-chauffage : Electricité et chauffage à gaz.

Nettoyages : A effectuer par les participants sous la responsabilité des organisateurs. Les locaux seront rendus en ordre et le matériel propre, à l'heure convenue avec l'intendant de service. Dans le cas contraire, le temps consacré au nettoyage sera facturé au locataire : CHF 80.--/heure.

Location : L'intendant de service se trouvera sur place à votre arrivée et lors de votre départ. Il a pour mission de procéder à un état des lieux et, cas échéant, d'encaisser le coût de la location.

Ravitaillement : Epicerie-boulangerie à Assens ou tout commerce à Echallens.

Messes et cultes : Se renseigner sur les horaires.

Adresse postale : Poste restante, 1042 Assens.

Maladie – Accident : Dr Claude Bertoncini, rte St-Germain 3 (bâtiment communal)
021 881 63 53

Centrale téléphonique des médecins, 1005 Lausanne
0848 133 133

Maladie – Accident grave : Téléphoner au no 144 (ambulance-hôpital).

Tarifs de location : Forfait week-end (sans dortoirs) : CHF 150.--.
Forfait week-end (avec dortoirs) : CHF 200.--.

En cas de désistement après l'établissement de la lettre de confirmation, une taxe de CHF 100.-- sera perçue à titre de dédommagement.

Dégâts : Pour tout dégât ou bris de mobilier ou de matériel, la valeur de remplacement sera facturée au prix à neuf.
Une assurance responsabilité civile peut être exigée.
Toute inscription ou graffiti sur les surfaces à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment sera facturée à hauteur de CHF 200.-- l'inscription.

Voitures : Petit parking spécialement aménagé pour un maximum de cinq voitures. Impossible d'accéder au bâtiment avec un véhicule.
Laisser les chemins agricoles libres (propriété privée).

Conditions de location : Le signataire du formulaire « Demande de location du Centre St-Martin » s'engage à fournir tous les renseignements demandés. Ce formulaire vaut bon de commande et la réservation sera définitive dès réception dudit, dûment rempli, daté et signé, auprès de l'administration communale, rte St-Germain 3, 1042 Assens.